

Infolettre Rentrée 2023

L'école primaire publique du moulin

Les enseignantes :

PS/MS : Mme BARBIER

MS/GS : Mme ALLUYN

GS / CP : Mme DHERSIGNERIE

CE1 : Mme LEMAIRE et Mme BARBIER

CE1 / CE2 : Mme CAÏJO

CM1 / CM2 : Mme MORA

CP / CM2 : Mme HOUSIEAUX

La directrice : Mme LEMAIRE

Interviennent également :

Mme PIOCELLE (ATSEM)

Mme TOURAT (ATSEM)

Mme BOISSY (AESH)

Les documents

Les documents de rentrée sont à nous retourner le plus vite possible :

- La fiche individuelle de renseignements pré-remplie à vérifier et corriger EN ROUGE si besoin.
- La fiche d'urgence à compléter et à signer.
- L'attestation d'assurance.

Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant.
- Responsabilité Individuelle Accident (*obligatoire pour toute sortie hors temps scolaire,*) couvre les dommages subis par votre enfant.

Relation parents-école

Chaque enseignante organisera, avec les modalités possibles, une réunion de rentrée courant septembre.

Nous vous demandons de vérifier chaque jour le cahier de liaison de votre enfant .



Le moyen de communication à privilégier est l'ENT one.

Il s'agit d'un Espace Numérique de Travail qui offre un lieu d'échange et de collaboration entre les familles et l'école.

L'élection des représentants des parents d'élèves

L'élection des représentants des parents d'élèves aura lieu **le vendredi 13 octobre 2023 uniquement par correspondance.**

Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler le plus rapidement possible aux enseignants qui transmettront aux délégués de parents élus.

Aussi, une réunion d'informations aura lieu le ~~Mardi 12 septembre 2023 à 18h30~~ **Jeudi 14 septembre 2023 à 18h00** sur cette thématique.

Les absences

Toute absence doit être signalée.

Si l'absence est prévue : vous pouvez mettre un mot dans le cahier de liaison.

Si l'absence est imprévue : vous devez contacter l'école par message sur l'ENT One ou par téléphone.



Ecole maternelle : 03.44.52.17.50
Ecole élémentaire : 03.44.52.17.37

Toute sortie d'élève sur le temps scolaire nécessite de remplir une décharge de responsabilité.

En cas d'absences ou de retards répétés et injustifiés, la directrice en informe l'Inspectrice de l'Education Nationale qui signale aux services compétents de l'Inspection Académique.

Horaires de l'école

Rue du château (école maternelle du parc) :

Classes de PS/MS de Madame BARBIER et de MS/GS de Madame ALLUYN



	Matin	Après-midi
Accueil	08h40	13h30
Début de la classe	08h50	13h40
Fin de la classe	12h00	16h30

Rue de la gare (école du moulin) :

Classes de GS / CP de Madame DHERSIGNERIE, de CE1 de Madame LEMAIRE, de CE1/CE2 de Madame CAÏJO, de CM1/CM2 de Madame MORA et de CP/ CM2 de Madame HOUSIEAUX



	Matin	Après-midi
Accueil	08h30	13h20
Début de la classe	08h40	13h30
Fin de la classe	11h50	16h20

Les sorties des élèves de CE1 de Madame LEMAIRE s'effectueront à la porte fenêtre de la classe située dans la sente.
Les sorties des élèves de GS / CP de Madame DHERSIGNERIE s'effectueront à la porte de sa classe.

Santé

Dans le cas où votre enfant est malade ou ne se sent pas bien, merci de le garder auprès de vous afin qu'il puisse récupérer au mieux et être soigné, **surtout en cas de fièvre**. Aucun traitement médical ne peut être donné à l'école (sauf cas particulier vu avec le médecin scolaire). En cas de maladie contagieuse, merci d'avertir l'école.

En cas de pathologie chronique (allergie, asthme, épilepsie...), aucun traitement ne peut être administré hors PAI. Merci de revenir vers la directrice en cas de création ou de réactualisation nécessaire.

La coopérative scolaire OCCE expliquée aux parents

L'OCCE, plus qu'une coopérative :

une association au service d'une éducation citoyenne, responsable, solidaire et ambitieuse pour la réussite de tous les enfants.

Chers Parents,

Comme à chaque rentrée scolaire, il va être question, dans la plupart des écoles, de la Coopérative scolaire OCCE. Mais connaissez-vous réellement les objectifs poursuivis par cette dernière ? Savez-vous simplement à quoi peut être utilisé l'argent que vous donnez ?

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) promeut la pédagogie coopérative et accompagne les enseignants pour développer et donner à vivre la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.

Le projet pédagogique et son financement

Dans l'école, la coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : ainsi les enfants et les jeunes développent leur connaissance du monde, leur esprit critique et deviennent des acteurs positifs pour une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est souvent nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE ; plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, ventes lors de la fête de l'école, ventes de photographies scolaires, de calendriers, financement participatif (la Trousse à projets)...

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un soutien volontaire, qui manifeste leur volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école ou de la classe.

L'OCCE au service d'une pédagogie coopérative

Les coopératives scolaires OCCE des écoles maternelles et élémentaires sont toutes obligatoirement affiliées à une association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'École⁽¹⁾.

Les coopératives scolaires adhérentes de l'OCCE paient une cotisation modique qui leur donne accès à de multiples services comme :

- l'assurance de tous les élèves pour les activités de la coopérative (notamment lors de voyages ou de sorties scolaires),
- des informations, conseils et outils pédagogiques pour accompagner les projets et mettre en place une réelle vie associative et coopérative au sein de la classe ou de l'école⁽²⁾.

Nous espérons que tous les élèves vivront, grâce à leur coopérative OCCE, une année scolaire 2019/2020 riche en apprentissages et en projets coopératifs qui les aideront à devenir progressivement des citoyens autonomes, responsables et solidaires.

Huguette Debrouwer
Présidente de la Fédération OCCE



Toute l'équipe éducative vous souhaite une très belle année scolaire !